



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le GIC LES PIERRES BLANCHES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément à vos instructions.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Identité du payeur, Titulaire du compte :

Mme Mr Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Coordonnées bancaires – Désignation du compte à débiter

BIC :

IBAN :

Désignation du Créancier

GIC Les Pierres Blanches – 30 Rue de Houdan – 28260 ROUVRES

Identifiant : Créancier SEPA FR51ZZZ88C6B4

Paiement :

Montant : , €

Ponctuel

Récurrent : Mensuel

Fait à :

Signature :

Trimestriel

Le :

Annuel

Ne pas oublier de signer et de joindre un RIB avec les mentions IBAN et BIC